

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
commune de TOURNEMIRE**

Nombre de conseillers

En exercice	11
Présents	8
Votants	11
Absents	3
Exprimés	11

Date de convocation :

Le 25/03/2025

Date d'affichage :

Le 25/03/2025

OBJET

**Délibération approbation
du budget
photovoltaïque 2025.**

Acte rendu exécutoire
Par flux de télétransmission
en Sous-Préfecture de
Millau
Le 15/04/2025
et publication sur le site
internet de la commune
www.tournemire-aveyron.fr
du 15/04/2025

Délibération N°2025-02-09

Séance **du 07 avril 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 7 avril à 18h30.

Le Conseil Municipal de la commune de Tournemire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur RIVIER Pascal, Maire.

Étaient présents : M. Rivier, Maire, M. Héran Sébastien 1^{er} adjoint, Madame Cristol Céline 2^{ème} adjointe, M. Goutte Maxime, M. Moulières Jérémy, Mme Giordano Sandrine Mr Monteillet Hugues Mme Roques Fanny.

Absents excusés : M. Cocallemen Eric (procuration à Mme Giordano), Mme Odicino Sabrina (procuration à Mme Cristol Céline), M. Petraud Maxime (procuration à M Heran).

Madame CRISTOL Céline a été nommée secrétaire.

Monsieur le maire expose au conseil les prévisions du budget photovoltaïque 2025 ;

**Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal
à 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention,**

DECIDE :

-d'adopter le budget photovoltaïque (annexé à la présente délibération) pour l'exercice 2025 :

Fonctionnement

Dépenses	28 587.83€
Recettes	28 587.83€

Investissement

Dépenses	13 838.00€
Recettes	13 838.00€

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits Ont signé les membres présents.

Le Maire, Pascal RIVIER
Acte dématérialisé



La secrétaire de séance
Céline CRISTOL